



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VADEMECUM

Le Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer), un diplôme de découverte de la culture maritime et des métiers de la mer



Sommaire

Édito	2
L'importance croissante des sujets maritimes dans l'Éducation nationale	2
Introduction	3
1. Le Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer)	4
1. Les élèves concernés par le BIMer et les objectifs de ce diplôme	4
2. Définition et contenu du BIMer	5
3. Le programme du BIMer	6
4. L'examen et les conditions de délivrance du BIMer	7
2. Le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer (CAEIMer) : formation, public concerné, programme, épreuves et composition du jury	9
1. Définition et programme du CAEIMer	9
2. Le public concerné par cette certification	9
3. L'examen du CAEIMer	10
3. Les formations et les métiers de la mer	11
Liens et contacts	13

L'importance croissante des sujets maritimes dans l'Éducation nationale

« Le XXI^{ème} siècle sera maritime » : c'est par ces mots que le Président de la République a conclu son discours aux Assises de la Mer en décembre 2019 insistant ainsi sur la place centrale de la mer dans le monde actuel, mais aussi sur les atouts de la France dans ce domaine tant à l'échelle européenne qu'à l'échelle mondiale.



L'Éducation nationale prend actuellement toute sa part dans l'ambition maritime de la France. Le ministère a ainsi participé activement, en 2015, à la création de la Fondation de la Mer dont le but est d'œuvrer à la protection et à l'étude de l'Océan, de faire connaître et de valoriser les espaces maritimes et leurs richesses, de promouvoir la sensibilisation au fait maritime et à la maritimisation des enjeux, tout particulièrement auprès des élèves. Elle promeut des outils adaptés et ne néglige aucun vecteur pédagogique pertinent.

Quatre Campus des Métiers et des Qualifications liés aux activités maritimes ont également vu le jour depuis 2015 : deux sur la façade atlantique, en Bretagne en 2015 et dans les Pays de la Loire en 2018 et deux sur la façade méditerranéenne, en région PACA en 2017 et en Occitanie en 2018. Ces réseaux sont moteurs dans le développement de l'économie bleue, mais sont aussi, dans le domaine maritime, des vitrines de la rénovation de la voie professionnelle engagée depuis 2018 par le ministre. Le Campus des Industries Navales a également vu le jour en 2017 et se déploie à l'échelle nationale.

Les territoires ultra-marins participent également à ces politiques maritimes : les formations maritimes se développent dans les établissements scolaires ultra-marins du primaire et du secondaire comme l'a préconisé en 2017 et en 2018 le comité interministériel de la mer (CIMer) réuni chaque année sous l'autorité du Premier ministre et comme l'y encourage le vademecum signé entre notre ministère et celui chargé de la mer en février 2019.

Pour diffuser ou renforcer la connaissance de la mer et du secteur maritime pour tous les élèves de la classe de troisième aux classes supérieures des lycées (classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, ...) et renforcer les partenariats entre l'Éducation nationale, la Marine nationale et les Affaires maritimes, un diplôme national d'initiation à la culture maritime et aux métiers de la mer, le brevet d'initiation à la mer (BIMer), a été créé en 2020 et ce vademecum vous le présente.

Édouard Geffray,
Directeur Général de l'Enseignement Scolaire

Introduction

La mer est aujourd'hui au cœur d'enjeux écologiques, mais aussi d'enjeux économiques, stratégiques, scientifiques et humains. Le thème de la mer est abordé à plusieurs reprises dans les programmes de l'Éducation nationale, notamment en S.V.T. et en géographie pour les élèves de collège et de lycée. Ces programmes comprennent en effet l'étude des littoraux et des écosystèmes en S.V.T., l'étude des mers et des océans en géographie avec, par exemple, l'étude de la maritimisation des sociétés dans le cadre de la mondialisation économique au lycée.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, en collaboration avec plusieurs acteurs, a donc créé le Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer).

Ce diplôme a été conçu et expérimenté en 2018, à l'initiative du Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) des industries maritimes de Bretagne dans un travail collectif avec la DIRM NAMO (Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest), mais aussi avec l'académie de Rennes et la région Bretagne, membres de ce campus. Il a été porté dans un premier temps par le lycée Vauban de Brest. D'autres acteurs ont également contribué à l'élaboration de ce diplôme notamment la Marine nationale.

Le BIMer a été officialisé par le décret n° 2020-1158 du 21 septembre 2020. Il a été complété par l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au Brevet d'Initiation à la Mer et par l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer (CAEIMer).

L'objectif du BIMer est de proposer aux élèves et étudiants des classes de troisième aux classes supérieures en lycée (classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, ...) une ouverture vers la culture maritime et ainsi de promouvoir les métiers civils et militaires liés à la mer. Ce diplôme s'adresse aux élèves et étudiants de toutes les régions françaises en métropole comme en Outre-mer.

1. Le Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer)

1. Les élèves concernés par le BIMer et les objectifs de ce diplôme

Le BIMer est un diplôme proposé à tous les élèves volontaires de la classe de troisième aux classes supérieures des lycées (classes préparatoires, sections de technicien supérieur, ...) et au lycée dans les voies générale, technologique et professionnelle.

Il a pour but de permettre aux élèves et aux étudiants d'acquérir des notions transversales sur le milieu maritime tout en construisant leur projet d'orientation en valorisant les métiers liés à la mer.

Le BIMer, un diplôme avec un degré d'approfondissement et de validation différencié rare

Selon le niveau et le projet des élèves, le BIMer a pour particularité de pouvoir être attribué à des niveaux différents (« Débutant », « Maîtrise », « Avancé », « Expert ») en fonction du degré de maîtrise des différents objets d'étude et de la note obtenue à l'examen.

Le niveau atteint par le candidat (élève ou étudiant) est indiqué sur le diplôme qui lui est remis (voir l'annexe 1 de l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au Brevet d'Initiation à la Mer : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042353679>).

2. Définition et contenu du BIMer

Le Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) est un diplôme qui valide un niveau d'initiation aux activités professionnelles et à la culture scientifique et technique dans le domaine de la mer.

Pour valider ce diplôme, les élèves ou étudiants suivent pendant une quarantaine d'heures réparties sur une année des cours théoriques sur les activités professionnelles et la culture scientifique et technique dans le domaine de la mer.

Ils participent également à des sorties pédagogiques qui peuvent consister en des visites d'entreprises (chantier naval, installation portuaire, etc.), des rencontres avec des professionnels de la mer qui travaillent à terre ou en mer et sont initiés à la pratique d'activités nautiques.

Un exemple de sortie pédagogique dans le cadre du BIMer : la visite d'une classe de 2nde professionnelle MEI (Maintenance des Équipements Industriels) du lycée de la Croix Rouge de Brest à l'Explorimer, en septembre 2020

Le rendez-vous Explorimer est une journée d'information mensuelle sur le secteur maritime et ses métiers organisée par l'association La Touline (association créée pour les marins demandeurs d'emploi).

Le 25 septembre 2020, une classe de 2nde professionnelle MEI (Maintenance des Équipements Industriels) du lycée de La Croix Rouge a participé à l'Explorimer à Brest dans le cadre de la préparation au BIMer. Trois bénévoles de l'association La Touline, navigants de la marine marchande, un chef mécanicien, un capitaine de première classe et un matelot, ont parlé aux élèves de leurs expériences professionnelles dans ces métiers.



Pour en savoir plus : [Retour sur l'ExploriMer du 25/09 : sous le signe du BIMer - La Touline](#)

3. Le programme du BIMER

Le programme du BIMER est détaillé dans l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au Brevet d'Initiation à la Mer (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042353679>).

Il est composé de cinq parties divisées en compétences, en savoirs associés avec quatre niveaux d'acquisition différents (niveau d'information, niveau d'expression, niveau de la maîtrise d'outils, niveau de la maîtrise méthodologique)

Les cinq parties du programme du BIMER sont les suivantes :

Partie 1 : Description, construction

Cette première partie vise à faire connaître aux élèves les différents types de navires : leur classification, les différentes parties qui les constituent, leurs modes de construction et les réglementations qui les concernent notamment en matière de sécurité. Le principal objectif est de pouvoir identifier les mobiles marins par différentes approches (Description, moyens mis en œuvre, construction, constitution) et d'y associer leurs fonctions.

Partie 2 : Flottabilité – stabilité – sécurité du flotteur (détection incendie et voie d'eau)

Cette partie vise à faire comprendre aux élèves à la fois les principes physiques de flottabilité et de stabilité des navires et aussi les principes de base de la sécurité maritime. Le principal objectif est de comprendre globalement le comportement d'un navire dans l'eau à travers des exemples concrets. Ce dernier est soumis à un certain nombre de forces comme son poids, la poussée d'Archimède, etc. Son comportement est étudié afin de sécuriser la navigation.

Partie 3 : Mer et météo

Cette partie a pour but de faire connaître aux élèves les savoirs météorologiques fondamentaux nécessaires pour la navigation et les outils associés (comme le bulletin météorologique marine). Il s'agit également pour les élèves de connaître les phénomènes météorologiques qui peuvent être dangereux en mer et d'utiliser une carte isobarique pour les repérer.

Partie 4 : Navigation, réglementation, sécurité

Cette partie a pour but d'initier les élèves aux instruments et aux paramètres nécessaires à la préparation de la navigation, mais aussi aux consignes à observer en mer et en cas d'abordage ainsi que les modes de communication en mer en particulier dans les situations de détresse.

Partie 5 : Les espaces maritimes, leurs milieux marins et les espaces associés

Cette partie vise à faire connaître et à sensibiliser les élèves aux multiples enjeux du secteur maritime : les enjeux géopolitiques, économiques (le commerce maritime), socio-culturels (l'océan et la mer dans les représentations artistiques, sportives et politiques) et environnementaux (les ressources et la protection de l'environnement maritime).

Les élèves qui préparent le BIMER ont également des cours en anglais intégrés au programme ci-dessus quand les sujets s'y prêtent (dans les parties 1, 3 et 4 du programme en particulier)

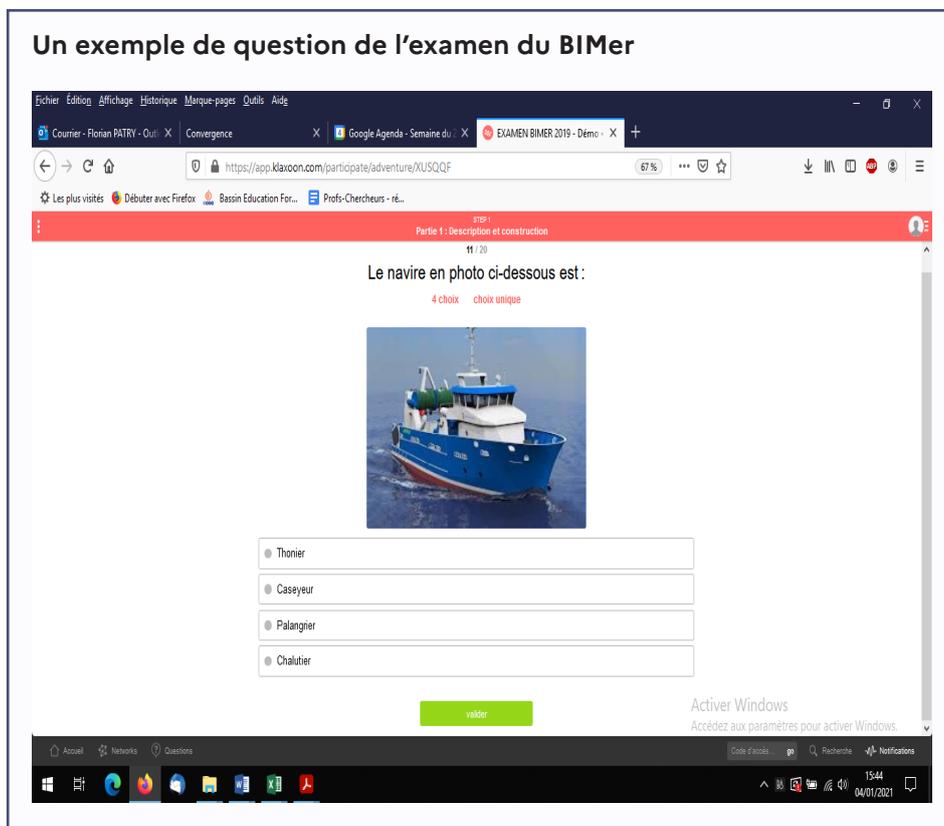
4. L'examen et les conditions de délivrance du BIMER

Quelle forme prend l'examen du BIMER et comment est-il organisé?

L'examen du BIMER :

- prend la forme d'un questionnaire à choix multiples et à choix unique de 60 questions (12 questions pour chaque partie du programme);
- dure deux heures;
- est passé en ligne par les élèves dans leur établissement;
- est composé de questions choisies à partir d'une banque nationale de questions;
- est réalisé à une date choisie par chaque académie selon le calendrier fixé par le MENJS publié au BOEN.

À terme, l'objectif est de faire passer entièrement cet examen en Contrôle en Cours de Formation (CCF).



Quels sont les ministères chargés de l'organisation du BIMER et du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer (CAEIMer)?

Les conditions de délivrance du BIMER et du CAEIMer, la composition du jury, le règlement particulier de ces examens, les programmes d'enseignement et le niveau des compétences et des connaissances requis sont arrêtés conjointement par :

- le ministre des armées;
- le ministre chargé de l'éducation;
- le ministre chargé de la mer.

Quel est le rôle des recteurs d'académie dans l'organisation du BIMer et du CAEIMer ?

Le recteur d'académie :

- coordonne, dans l'académie, l'organisation des formations au Brevet d'Initiation à la Mer et au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer ;
- délivre ces deux diplômes au nom du ministre des armées et des ministres de l'Éducation nationale et de la mer ;
- favorise la sensibilisation aux activités en milieu associatif et aux très larges débouchés professionnels qu'offre la mer (la construction, la réparation navale et la maintenance, les énergies marines renouvelables, les activités pétrolières et gazières, les industries nautiques, les métiers embarqués, les activités de défense, les biotechnologies).

Il agit en lien avec le service du recrutement de la Marine nationale et les directeurs interrégionaux de la mer ou l'autorité compétente outre-mer.

2. Le Certificat d’Aptitude à l’Enseignement d’Initiation à la Mer (CAEIMer) : formation, public concerné, programme, épreuves et composition du jury

1. Définition et programme du CAEIMer

(voir les textes réglementaires : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042353696>)

Le Certificat d’Aptitude à l’Enseignement d’Initiation à la Mer (CAEIMer) est un diplôme qui valide les connaissances et les compétences nécessaires à un enseignement d’initiation aux activités de la mer.

Le programme de ce certificat est identique à celui du BIMer (voir partie précédente du vade-mecum). Il se divise donc en cinq parties : « Description, construction », « Flottabilité, stabilité, sécurité du flotteur (détection incendie et voie d’eau) », « Mer et météo », « Navigation, réglementation, sécurité », « Les espaces maritimes, le milieu marin et leurs enjeux associés ».

L’épreuve écrite d’admissibilité est la même que celle présentée par les élèves : pour obtenir le CAEIMer, il faut obtenir le niveau avancé à cette épreuve. Les enseignants titulaires de l’Éducation nationale sont dispensés de l’épreuve orale d’admission.

2. Le public concerné par cette certification

La formation au brevet d’initiation à la mer est assurée par une personne titulaire du Certificat d’Aptitude à l’Enseignement d’Initiation à la Mer. Cette dernière peut se faire assister, avec l’accord du chef de l’établissement où se déroule la formation, par toute personne qualifiée dans le domaine des activités de la mer.

Tous les professeurs qui ont un intérêt pour la mer peuvent passer ce certificat même si leur enseignement n’y est pas directement lié. Ce certificat est aussi ouvert aux personnes majeures qui ne font pas partie de l’Éducation nationale et qui souhaitent faire passer le BIMer.

Questions pratiques pour les personnes souhaitant passer le CAEIMer

Je suis professeur d’histoire-géographie et je souhaite passer le CAEIMer pour préparer mes élèves au BIMer : est-ce possible ?

Oui. Ce diplôme est ouvert à tous les professeurs quelle que soit leur discipline.

Je suis un professionnel de la voile et je souhaite préparer le CAEIMer pour faire passer le BIMer : est-ce possible ?

Oui c’est possible : le CAEIMer est ouvert à tous les adultes qui le souhaitent.

L’objectif du CAEIMer est aussi de permettre l’identification et la nomination d’un référent sur les sujets maritimes dans les établissements scolaires.

Attention !

Le CAEIMer n’est pas exigible pour assurer la préparation du BIMer avant la rentrée 2023 pour laisser aux académies et aux candidats le temps de s’approprier ce diplôme.

3. L'examen du CAEIMer

Quand et où ?

Une session d'examen du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer est organisée chaque année, sur le territoire métropolitain et dans les départements et les collectivités d'outre-mer.

Quelles épreuves ?

Deux épreuves (les enseignants titulaires de l'Éducation nationale sont dispensés de l'épreuve orale) :

- une épreuve écrite d'admissibilité de deux heures, corrigée sous couvert de l'anonymat ;
- une épreuve orale d'admission d'une heure en deux parties chacune notée de 0 à 20, en points entiers sauf pour les enseignants titulaires de l'Éducation nationale :
 - première partie (soixante minutes de préparation et trente minutes d'exposé) : présentation d'une séance d'enseignement préparant au Brevet d'Initiation à la Mer à partir d'un sujet proposé par le jury. Le candidat peut disposer de tous documents, notes ou matériels personnels ;
 - seconde partie (durée : trente minutes) : entretien avec le jury qui permet d'approfondir les points qu'il juge utiles et d'apprécier la capacité du candidat à se représenter la diversité des conditions d'exercice et les obligations incombant à un enseignant responsable de la formation préparant au Brevet d'Initiation à la Mer.

Quel est le niveau d'admissibilité ?

Il faut atteindre le niveau « avancé » du brevet d'initiation à la mer.

Quel est le niveau d'admission ?

Il faut obtenir une note au moins égale à 10 à chacune des deux parties de l'épreuve orale d'admission.

Qui sont les membres du jury ?

Les membres du jury d'examen :

- sont désignés par le recteur d'académie ;
- sont, pour l'épreuve d'admission, au nombre de deux personnes au minimum (un titulaire du certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer à partir de 2023 et au moins un enseignant titulaire du ministère de l'Éducation nationale).

Le cas échéant, le recteur peut inviter à participer au jury :

- un représentant de la Marine nationale sur proposition du chef du service de recrutement de la Marine nationale ;
- des représentants des organisations professionnelles représentatives des métiers de la mer et des services sous tutelle du ministre chargé de la mer sur proposition du directeur inter-régional de la mer ou de l'autorité compétente outre-mer.

Le président du jury, désigné par le recteur d'académie, est si possible un inspecteur du second degré. Il signe le procès-verbal du jury.

3. Les formations et les métiers de la mer

Le BIMer constitue, pour les élèves et les étudiants, un outil de connaissance et de promotion des métiers de la mer en particulier en direction des métiers qui ont un fort besoin de main-d'œuvre qualifiée (dans la Marine nationale, mais aussi dans les secteurs de la pêche, des cultures marines ou de la construction et réparation navale). Ce diplôme représente donc une opportunité de faire découvrir aux élèves les métiers de la mer au sens large.

Quelques secteurs des métiers de la mer	Quelques métiers de ce secteur	Quelques diplômes et formations dans ce secteur
Construction navale et industries nautiques	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de maintenance maritime et fluvial • Architecte naval • Charpentier de marine • Ingénieur naval • Menuisier d'agencement • Modeleur • Voilier sellier 	Master spécialisé architecture navale et offshore CAP Charpentier bois BP Charpentier
Pêche et cultures marines	<ul style="list-style-type: none"> • Capitaine de pêche • Electromécanicien • Mareyeur • Matelot de pêche • Patron de pêche • Poissonnier-écailler 	Brevet de capitaine de pêche BTS maritimes pêche et gestion de l'environnement marin CAP maritime conchyliculture Bac pro culture marine DU technicien spécialisé aquaculture CAP mareyage
Commerce, transport maritime, logistique	<ul style="list-style-type: none"> • Capitaine de remorqueur marchand • Chef mécanicien • Docker • Expert maritime • Pilote maritime • Plongeur de bord • Technicien de maintenance des systèmes électro-navals 	Bac pro maintenance équipements industriels marine Bac pro logistique Certificat d'Adaptation à la Conduite en Sécurité (CACES) BTS maintenance des systèmes électro-navals
Loisirs, tourisme, plaisance	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de pêche • Maître-nageur sauveteur • Moniteur de plongée subaquatique • Responsable gestion environnementale portuaire • Skipper 	Certificat de spécialisation croisière Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) DEJEPS plongée subaquatique

Quelques secteurs des métiers de la mer	Quelques métiers de ce secteur	Quelques diplômes et formations dans ce secteur
Énergies marines, valorisation des ressources et du littoral	<ul style="list-style-type: none"> • Chercheur en biologie marine • Garde du Conservatoire du Littoral • Ingénieur halieute • Océanographe • Officier à l'offshore pétrolier • Technicien pour maintenance des parcs éoliens 	<p>Bac pro gestion des milieux naturels et de la faune</p> <p>Master sciences de la mer et du littoral, mention expertise et gestion de l'environnement littoral</p>
L'action de l'État en mer	<p>Les Affaires Maritimes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Officier de port • Contrôleur des Affaires Maritimes <p>La Marine Nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matelot de la flotte • Officier de marine 	Écoles de la Marine (école des mousses, école navale, école de maistrance, etc ...)
	<p>La gendarmerie maritime</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gendarme maritime 	Écoles de gendarmerie
	<p>Les douanes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marin des douanes 	Écoles des douanes

Source : Le Guide des Métiers de la Mer en Languedoc-Roussillon (2015) <https://www.orientation-environnement.fr/wp-content/uploads/2017/08/guide-des-metiers-de-la-mer-en-languedoc-roussillon-2015.pdf>

Des ressources pour en savoir plus sur les métiers de la mer

- Le Guide des Métiers de la Mer en Languedoc-Roussillon (2015) <https://www.orientation-environnement.fr/wp-content/uploads/2017/08/guide-des-metiers-de-la-mer-en-languedoc-roussillon-2015.pdf>
- La rubrique ONISEP sur les métiers de la mer [La mer en 10 métiers](#)
- Les métiers de la mer : du terrain vers la toile <http://www.latouline.com/guide-metiers/>

Liens et contacts

- [Vidéo de présentation du BIMer](#)
- Les textes réglementaires sur le BIMer

Numéro et date de publication au journal officiel du texte réglementaire sur le BIMer	Lien Internet
Décret n° 2020-1158 du 21 septembre 2020 relatif aux formations d'initiation à la mer	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042353665
Arrêté du 21 septembre 2020 relatif au brevet d'initiation à la mer	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042353679
Arrêté du 21 septembre 2020 relatif au certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042353696
Articles D338-50, D338-51 et D338-52 du Code de l'Éducation	https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000042354267

- La page Eduscol « BIMer »

[Brevet d'Initiation à la Mer \(BIMer\) - éducol STI \(education.fr\)](#)

- La page Eduscol « Éducation et océan »

En cours de finalisation

- Les institutions et organismes parties prenantes du BIMer
 - Les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) liés aux métiers de la mer

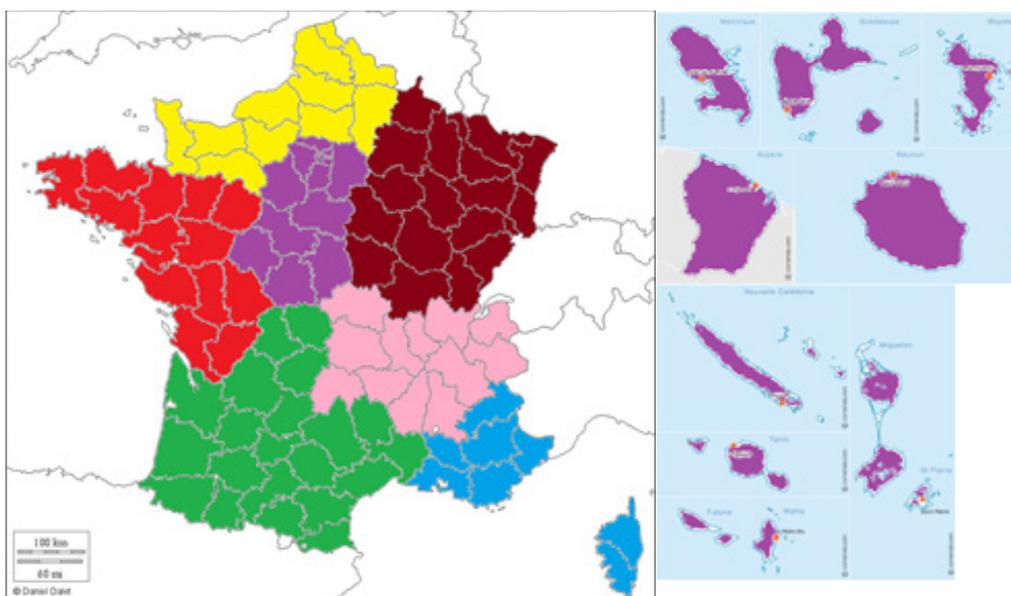
Région (académie)	Nom du campus (filières associées)	Établissement porteur	Ressource internet sur ce CMQ	Adresse mail du CMQ ou de l'établissement porteur
Bretagne (Rennes)	Industries de la mer Bretagne (Mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes)	Lycée Vauban (Brest)	INDUSTRIES DE LA MER BRETAGNE – Campus des métiers et des qualifications (wordpress.com)	CMQ : cmq-industries-de-la-mer@ac-rennes.fr
Occitanie (Montpellier)	Nauti-campus (Mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes)	Lycée polyvalent des métiers du nautisme Rosa Luxemburg (Canet en Roussillon)	Accueil - Le Nauti-Campus (campus-metiers-occitanie.fr)	Établissement porteur : ce.0660856x@ac-montpellier.fr
Pays de la Loire (Nantes)	Nautisme en Pays de Loire (Mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes)	Lycée professionnel Éric Tabarly (Les Sables d'Olonne)	https://tabarly.paysdelaloire.e-lyco.fr/la-campus-du-nautisme/	Établissement porteur : ce.0850033z@ac-nantes.fr
Provence-Alpes-Côte d'Azur (Nice)	Économie de la mer (Mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes)	Université de Toulon	https://mediterraneedufutur.com/projets/campus-des-metiers-et-des-qualifications-4med/	Établissement porteur : http://www.univ-tln.fr/

- o Les services déconcentrés de l'État pour la mer en région

Nom et adresse des Directions Interrégionales de la Mer (DIRM) en métropole	Adresse mail
Nord-atlantique - Manche ouest DIRM NAMO 2, boulevard Allard BP 78749 44187 NANTES cedex 4 T	dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr
Manche est - Mer du Nord DIRM MEMN 4, rue du Colonel Fabien BP 34 76083 LE HAVRE CEDEX	dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr
Sud-atlantique et régions sans façade maritime DIRM SUD-ATLANTIQUE 1-3, rue Fondaudège – CS 21227 33074 BORDEAUX Cedex	dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr
Méditerranée DIRM MED 40, boulevard de Dunkerque C.S. 91226 13471 MARSEILLE CEDEX 02	dirm-med@developpement-durable.gouv.fr

Nom et adresse des Directions de la Mer (DM) en Outre Mer	Adresse mail
Guadeloupe Direction de la mer 22, rue Ferdinand Forest Jarry 97122 Baie-Mahault 05 90 41 95 50	dm-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr
Martinique Direction de la mer Bd Chevalier de Saint-Marthe BP 620 97261 Fort-de France Cedex 05 96 58 10 39	dm-martinique@developpement-durable.gouv.fr
La Réunion et Mayotte Direction de la mer Sud océan Indien la Réunion et Mayotte (DM SOI) 11, rue de la Compagnie 97487 Saint Denis 02 62 42 94 31	utm-dmsoi@developpement-durable.gouv.fr
Guyane Direction de la mer Guyane 2 bis rue Mentel 97300 Cayenne Cedex 05 94 29 36 15	dm-guyane@developpement-durable.gouv.fr

o La Marine nationale



Secteurs géographiques	Téléphone
<p>Ouest (en rouge sur la carte) <i>Départements : 16, 17, 22, 29, 35, 44, 49, 53, 56, 72, 79, 85, 86</i> Capitaine de corvette Stéphane BENEZECH 8 rue Colbert - Brest</p>	02 98 22 01 82
<p>Sud-Est (en bleu sur la carte) <i>Départements : 2A, 2B, 04, 05, 06, 13, 83, 84</i> Capitaine de corvette Axel Ferrand 322 boulevard Commandant Nicolas - Toulon</p>	04 22 43 90 00
<p>Sud-Ouest (en vert sur la carte) <i>Départements : 09, 11, 12, 19, 23, 24, 30, 31, 32, 33, 34, 40, 46, 47, 48, 64, 65, 66, 81, 82, 87</i> Capitaine de corvette Thomas Letournel 2 rue de Pérignon - Toulouse</p>	05 62 57 42 20
<p>Nord (en jaune sur la carte) <i>Départements : 02, 14, 27, 50, 59, 60, 61, 62, 76, 80</i> Capitaine de corvette Founé Diawara Fort neuf de Vincennes - Paris 12^e</p>	01 41 93 31 28
<p>Est (en marron sur la carte) <i>Départements : 08, 10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 71, 88, 89</i> Lieutenant de vaisseau Etienne Gaillard 47 rue Sainte Catherine - NANCY</p>	03 83 77 25 12
<p>Centre (en rose sur la carte) <i>Départements : 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74</i> Capitaine de corvette Antoine Guermonprez 4 rue Gustave Nadaud - LYON</p>	04 37 27 20 53
<p>Île de France et Outre-Mer (en violet sur la carte) <i>Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 95</i> Ainsi que tous les DOM-TOM Enseigne de vaisseau Claire Traverse Fort neuf de Vincennes - Paris 12^e</p>	01 41 93 31 11

- Site de recrutement de la Marine nationale : <https://www.etremarin.fr/>
- Présentation du rôle, de l'organisation et des actions de la Marine nationale : [Hors-Série - Janvier 2021 | colsbleus.fr](https://www.colsbleus.fr/) : le magazine de la Marine Nationale

- o Le Ministère de la Mer

Bureau des établissements d'enseignement maritime : GM2.GM.DAM.DGITM@developpement-durable.gouv.fr

- o Les établissements qui préparent et font passer le BIMer actuellement

Année scolaire (effectif concerné)	Établissements ayant fait passer le BIMer	Niveaux et filières impliqués dans le BIMer
2018-2019 (77 élèves ayant présenté le BIMer, 52 reçus)	Côtes-d'Armor (22)	
	Guingamp Lycée Jules Verne	CAP menuiserie
	Finistère (29)	
	Brest Lycée Vauban / Lanroze Lycée La Croix Rouge-La Salle	3 ^e préparation métier 2 ^{de} professionnelle MEI (Maintenance des Équipements Industriels)
	Concarneau Lycée Pierre Guéguin	3 ^e préparation métier
2019-2020 (235 élèves inscrits, mais qui n'ont pas pu passer le BIMer en raison de la crise sanitaire)	Région Bretagne	
	Côtes-d'Armor (22)	
	Guingamp Lycée Jules Verne	CAP menuiserie
	Saint-Brieuc Lycée Freyssinet	2 ^{de} professionnelle technicien menuisier agenceur 1 ^{ère} STI2D
	Finistère (29)	
	Brest Lycée Vauban / Lanroze Lycée La Croix Rouge-La Salle	3 ^e préparation métier 2 ^{de} professionnelle MEI (Maintenance des Équipements Industriels)
	Concarneau Lycée Pierre Guéguin	2 ^{de} professionnelle maintenance nautique
	Quimper Lycée Le Likès	3 ^e préparation métier
	Morbihan (56)	
	Etel Lycée Emile James	2 ^{de} professionnelle maintenance nautique
	Région Sud-PACA	
	Var (83)	
	Hyères Lycée Jean Aicard	2 ^{de} générale
	Ollioules Collège Les Eucalyptus	3 ^e
	Polynésie française	
Tahiti Lycée Tairapu-Nui	Terminale maintenance nautique	

Année scolaire (effectif concerné)	Établissements ayant fait passer le BIMer	Niveaux et filières impliqués dans le BIMer
2020-2021	Sud-PACA	
	Var (83)	
	Bandol Collège Raimu	
	Six Fours Les Plages Lycée professionnel La Coudoulière	

- Coordonnées des établissements qui ont déjà organisé le BIMer

Régions	Établissements concernés par le BIMer	Coordonnées des établissements
Bretagne	Brest(29) Lycée Vauban / Lanroze	Tél. : 0298032302 Email : Ce.0291715g@ac-rennes.fr
	Brest(29) Lycée La Croix Rouge-La Salle	Tél. : 0298478100 Email : ce.0290335g@ac-rennes.fr
	Concarneau (29) Lycée Pierre Guéguin	Tél. : 0298975734 Email : ce.0290030a@ac-rennes.fr
	Etel (56) Lycée Emile James	Tél. : 0297553207 Email : ce.0560008e@ac-rennes.fr
	Guingamp(22) Lycée Jules Verne	Tél. : 0296437132 Email : ce.0220019b@ac-rennes.fr
	Quimper (29) Lycée Le Likès	Tél. : 0298950486 Email : ce.0290170C@ac-rennes.fr
	Saint-Brieuc(22) Lycée Freyssinet	Tél. : 0296774440 Email : ce.0220060w@ac-rennes.fr
Sud-PACA	Bandol (83) Collège Raimu	Tél. : 0494294285 Email : ce.0830003c@ac-nice.fr
	Hyères (83) Lycée Jean Aicard	Tél. : 0494128050 Email : ce.0830025b@ac-nice.fr
	Ollioules (83) Collège Les Eucalyptus	Tél. : 0498003800 Email : ce.0830922b@ac-nice.fr
	Six Fours Les Plages (83) Lycée professionnel La Coudoulière	Tél. : 0494348008 Email : ce.0831354w@ac-nice.fr
Polynésie française	Tahiti Lycée Tairapu-Nui	Tél : + (689) 40 54 71 71 Email : direction@lyctara.ensec.edu.pf

Coordonnées des régions académiques, des académies et des services départementaux de l'Éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/les-regions-academiques-academies-et-services-departementaux-de-l-education-nationale-6557>

- Autres contacts utiles
 - La Fondation de la Mer
 - Site de la Fondation de la Mer : [Fondation de la Mer - Bienvenue sur le site de la Fondation de la Mer](#)
 - Site du programme pédagogique de la Fondation de la Mer : <http://www.mercilamer.com/>
 - Les fédérations sportives en lien avec la mer
 - La Fédération Française de Voile (FFV) : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/>
 - La Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM) : <https://ffessm.fr/>

—
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE
—